

V_18 12 2023

« **Accompagnateur fédéral** » *Ski alpin*



> **Objectif :**

Développer des compétences pour accompagner des skieurs en situation de handicap, sur des pistes de ski alpin ouvertes, balisées et soumises à la réglementation de l'organisme gestionnaire

21h de contenus en e-learning
29h de formation en présentiel
7h de stage en situation

FORMAT ET DUREE DE LA SESSION	OBJECTIFS DE LA FORMATION	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
 <p>E-LEARNING # 14H > "Les indispensables"</p> <p>PRESENTIEL # 29H > Entretien de positionnement > Compétences terrain > Echanges pédagogiques</p> <p>STAGE # 7H > Encadrement en responsabilité <i>Réalisé 12 mois maximum après la fin de la formation</i></p> <p>VISIOCONFERENCE # 0H30 > Oral retour de stage</p>	 <p>> Adapter ses actions en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des personnes et de la pratique - du matériel utilisé <p>> Permettre l'accompagnement en toute sécurité pour l'ensemble des personnes présentes (pratiquants, encadrants, assistants)</p>	 <p>> Identifier les facteurs de risques en fonction des profils des personnes en situation de handicap</p> <p>> Manipuler le matériel de manière efficace pour permettre la pratique des personnes en situation de handicap</p> <p>> Suivre une démarche de groupe préparée par le responsable de l'organisation</p>
PROFIL DU STAGIAIRE	MODALITES PEDAGOGIQUES	INFORMATIONS PRATIQUES
 <p>> Bénévole ou professionnel du champ du sport ou du handicap</p> <p>> Avoir 16 ans ou plus</p> <p>> Être titulaire d'un titre d'adhésion en cours à la FFH *</p> <p>> Avoir un niveau de pratique correspondant à la classe 3 ESF ou "Casque vert" de la FFS</p> <p>> Avoir un projet d'accompagnement dans le cadre de la pratique du ski alpin handisport</p> <p>> Répondre aux conditions du contrôle d'honorabilité</p>	 <p>> Démarche pédagogique et réflexive sollicitant chacun et le groupe</p> <p>> Utilisation d'outils pédagogiques diversifiés (à distance, en présentiel, en tutorat)</p> <p>> Etudes et débats autour des thèmes en petits et grands groupes</p> <p>> Partage d'expériences</p> <p>> Ateliers d'apprentissage de l'utilisation et la maintenance du matériel</p> <p>> Mises en situations pratiques avec des personnes en situation de handicap</p>	 <p>FRAIS PEDAGOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - 295 euros pour les bénévoles - 1180 euros pour les professionnels <p><i>*Le coût de la licence ou du titre d'adhésion est à la charge du stagiaire</i></p> <p>DATES ET INSCRIPTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> > Consulter le calendrier des formations > Inscriptions via questionnaire (en ligne) jusqu'à 1 mois avant le début de la formation <p>ACCESSIBILITE Personnes en situation de handicap retrouvez toutes les infos ici Ou par mail formation@handisport.org</p> <p>EFFECTIF De 6 à 12 stagiaires</p>
<p>CONTACTS</p> <p>Administratif : formation@handisport.org</p> <p>Pédagogique : Xavier ROLLAND-MUQUET : x.rolland-muquet@handisport.org</p>		

CONTENUS

E-learning	Présentiel	Stage en situation
<p>> "Les indispensables" : socle commun de connaissances obligatoires pour agir efficacement dans le milieu handisport abordées selon trois thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le handicap et le milieu handisport, histoire et évolutions</i> - <i>La connaissance des différents types de handicaps</i> - <i>Une approche psychosociologique concernant la personne en situation de handicap</i> <p>> Connaissances théoriques fondamentales liées à la pratique du ski alpin handisport</p>	<p>> Les connaissances essentielles à la mise en place des bonnes pratiques d'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> > Adaptations de l'accueil et de la pratique en fonction des personnes en situation de handicap > Adaptations du terrain pour une pratique efficace > Manier et maintenir en bon état le matériel nécessaire pour une pratique efficace > S'inclure dans un groupe et travailler ensemble pour développer un esprit collectif positif et motivant 	<p>> Stage d'une pratique d'accompagnateur en faveur d'une ou plusieurs personnes en situation de handicap</p>

EVALUATION

Les compétences acquises seront validées en 3 étapes :

- 1/ Par l'obtention des **trois badges** du module "Les indispensables"
- 2/ Le contrôle continu, lors des **misés en situation pratiques** durant la partie présentielle de la session de formation
- 3/ Un **entretien** suite à la partie pratique (en visioconférence) basé sur la capacité du stagiaire à :
 - **Analyser les forces et faiblesses** de son intervention
 - **Justifier ses choix** d'accompagnateur au regard des acquis de la formation

COMPLEMENT

L'accompagnateur Handisport **ne dispose pas de prérogatives pédagogiques**.

Il accompagne bénévolement les skieurs en situation de handicap physique ou sensoriel sur pistes balisées et d'un niveau de difficulté adapté aux capacités de la (des) personne(s) accompagnée(s). Il exerce cette activité dans le cadre d'une activité organisée par une structure affiliée à la Fédération Française Handisport.

Son action s'inscrit dans un objectif d'autonomie de pratique adaptée au profil des licenciés, pratique pilotée ou non.